

ACTION URGENTE

UNE DÉFENSEURE COLOMBIENNE DES DROITS HUMAINS MENACÉE

Luz Marina Hache et d'autres membres du MOVICE, une organisation qui milite pour que les victimes du conflit armé en Colombie obtiennent justice, ont reçu des menaces de mort.

Luz Marina Hache est l'un des principaux membres du Mouvement national des victimes de crimes d'État (MOVICE), une organisation non gouvernementale de défense des droits humains.

Le 7 février 2011 à 22 h 10, elle a reçu un coup de téléphone anonyme ; à l'autre bout du fil, un homme lui a dit : « Espèce de fille de pute, vous voulez vous faire tuer ? » Après avoir proféré cette menace, l'homme a raccroché.

Cela fait suite à plusieurs autres événements donnant à penser qu'elle et sa famille sont placées sous surveillance. En octobre 2010, Luz Marina Hache a été suivie par des inconnus. En janvier 2011, un homme à moto a abordé son fils afin de lui demander si un enseignant vivait chez Luz Marina Hache. Son fils est enseignant.

La menace ayant le plus récemment visé Luz Marina Hache ressemble à celles dont font constamment l'objet des membres de l'organisation à Bogotá et dans d'autres régions de Colombie.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS (en espagnol ou dans votre propre langue) :

- déclarez-vous inquiet-e pour la sécurité de Luz Marina Hache, de sa famille et d'autres membres du MOVICE, et exhortez les autorités à assurer leur sécurité en respectant strictement leurs souhaits ;
- engagez-les à diligenter des investigations approfondies et impartiales sur les menaces de mort proférées contre Luz Marina Hache le 7 février, à en rendre les conclusions publiques et à déférer à la justice les responsables présumés ;
- rappelez-leur qu'elles doivent respecter leurs obligations vis-à-vis de la situation des défenseurs des droits humains, conformément à la Déclaration des Nations unies de 1998 sur les défenseurs des droits de l'homme.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 14 AVRIL 2011 À :

Président

Juan Manuel Santos
Señor Presidente Juan Manuel Santos
Presidente de la República, Palacio de Nariño, Carrera 8 No. 7-26, Bogotá, Colombie

Fax: +57 1 337 5890 (pendant les heures de bureau ; la Colombie étant à T.U.-5)

Formule d'appel : *Excmo. Sr. Presidente Santos, /*

Monsieur le Président,

Ministre de l'Intérieur et de la Justice
Señor Germán Vargas Lleras
Ministerio Del Interior y De Justicia
Carrera 9a. No. 14-10, Bogotá
Colombie

Fax: +57 1 599 8961

Formule d'appel : *Estimado Sr. Ministro Vargas, / Monsieur le Ministre,*

Copies à :

MOVICE
Carrera 5 N. 16- 14
Edificio Globo ofi. 807
Bogotá
Colombie

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de la Colombie dans votre pays. Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

UNE DÉFENSEURE COLOMBIENNE DES DROITS HUMAINS MENACÉE

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le MOVICE est une vaste coalition d'organisations de la société civile qui militent pour que les victimes d'atteintes aux droits humains commises au cours du conflit armé qui déchire la Colombie depuis de nombreuses années obtiennent vérité, justice et réparation. Les défenseurs des droits fondamentaux se mobilisant en faveur de la justice dans des cas d'atteintes à ces droits sont régulièrement victimes de menaces, de meurtres et de disparitions forcées imputées aux forces de sécurité et aux paramilitaires qui sont leurs complices dans le cadre de manœuvres visant à garantir l'impunité des auteurs de ces violations.

Luz Marina Hache est l'une des fondatrices du MOVICE, et elle a également joué un rôle de premier plan dans le cadre de campagnes pour la justice dans des affaires de violations des droits humains commises par les forces de sécurité, comme le cas de plusieurs jeunes gens de la municipalité de Soacha (département de Cundinamarca), soumis à une disparition forcée et tués en 2008. Présentées à tort par l'armée comme des « guérilleros morts au combat », les victimes auraient été tuées avec la complicité de groupes paramilitaires ou de bandes criminelles : dans certains cas, en guise de récompense pour avoir « tué un guérillero », des soldats ont reçu de l'argent, des jours de permission supplémentaires et des lettres de félicitations de leurs supérieurs.

Le 2 avril 2008, des inconnus ont menacé de tuer Cendy Torres, la fille d'Ingrid Vergara, l'une des dirigeantes du MOVICE à Sucre, en représailles, semble-t-il, aux activités de sa mère en faveur des droits humains. Le 26 octobre 2009, Cendy Torres a reçu une menace de mort adressée à Ingrid Vergara. (Voir *Une militante des droits humains en danger*, AU 301/09, AMR 23/027/2009 du 9 novembre 2009).

Le 18 mai 2010, Rogelio Martínez, l'un des dirigeants du MOVICE dans le département de Sucre, a été abattu. Il faisait campagne pour le droit à la vérité, à la justice et à une réparation pour les populations déplacées. (Voir *Des défenseurs des droits humains encore plus en danger après le meurtre d'un des leurs*, AC/AU 301/09, AMR 23/019/2010, 26 mai 2010).

Le 12 octobre 2010, Ingrid Vergara a été victime de ce qu'elle pense être une tentative de meurtre sur la place Majagual, à Sincelejo. L'un de ses gardes du corps, mis à sa disposition dans le cadre du programme de protection du ministère de l'Intérieur, a remarqué trois hommes suspects à proximité d'Ingrid Vergara qui évoquaient l'absence de son deuxième garde du corps. Lorsque deux autres hommes se sont approchés d'elle sur une moto, le garde du corps l'a exhortée à quitter rapidement la place. Ingrid Vergara a de nouveau été menacée les 20 et 25 novembre 2010, et le 1^{er} décembre 2010, deux hommes armés ont pénétré chez elle et se sont emparés du disque dur d'un ordinateur appartenant au MOVICE. (voir *La famille d'une défenseure des droits humains menacée*, AC/AU 301/09, AMR 23/036/2010 du 3 décembre 2010)

AU 56/11, AMR 23/004/2011, 3 mars 2011

